

JEUNESSE.S

en Hauts-de-France

POUR DES DROITS RÉELS ET SANS RUPTURE

**ÉLECTIONS RÉGIONALES
ET DÉPARTEMENTALES 2021**

ENJEUX et PROPOSITIONS

La crise sanitaire de 2020 a amplifié les difficultés et la précarité, notamment chez les jeunes, qui en sont les premières victimes, alors même qu'ils étaient déjà en difficultés dans de nombreux domaines.

« La crise actuelle révèle et creuse encore bien des inégalités à différents niveaux. Par nos actions et en complément de l'école, nous sommes prêts à relever le défi. Les centres de loisirs, les centres socioculturels, l'action culturelle, les centres et séjours de vacances, les classes transplantées, les actions de mobilités internationales, le volontariat dans l'accompagnement des jeunes, l'animation scientifique, la formation à l'animation, le sport pour tous et toutes, l'accompagnement à la scolarité, l'éducation à l'environnement, l'accompagnement des jeunes (projets, prévention...), les associations de quartier comme du milieu rural, peuvent et doivent y contribuer. Et aujourd'hui encore plus qu'hier, ces structures porteuses de sens, mais construites sur des modèles économiques fragiles, ont besoin de soutien¹. »

Contrairement à ce qui est encore parfois entendu, les jeunes, mineurs comme majeurs, sont très engagés mais à travers des formes et des espaces de moins en moins institutionnalisés. En défiance vis-à-vis des institutions politiques, ils s'en désintéressent toujours plus². Pourtant dans le même temps, ils aspirent à avoir un impact, à être entendus et à être mieux pris en compte dans les décisions qui les concernent, notamment les politiques publiques³.

L'évolution du contexte sociétal, la diversité des parcours des jeunes et l'ensemble des défis auxquels ils doivent désormais faire face, mettent en lumière un besoin de changement de paradigme en matière de politiques de jeunesse. La pluri-dimensionnalité des thématiques (emploi, mobilité, éducation, insertion, formation, logement...) nécessite un chef de fil régional sur ces questions⁴ ainsi qu'une approche globale et transversale conduisant à une politique de jeunesse avec l'ensemble des acteurs, dont les jeunes eux-mêmes⁵.

La démarche de l'éducation populaire reconnaît la capacité à chacune et chacun de s'exprimer, de débattre, de partager sa propre expertise dans le cadre d'un projet collectif inscrit dans un territoire donné.

Parce qu'elle irrigue la société, qu'elle facilite la citoyenneté et l'engagement dans la cité, l'éducation populaire est un réel atout pour mieux faire société. Elle s'inscrit dans un projet politique de justice sociale et d'émancipation. Sa capacité de recherche et d'innovation sociale en fait aussi un laboratoire utile à l'intérêt général⁶.

L'éducation populaire est une démarche à la fois politique et éducative, à la fois intellectuelle et pratique qui vise à interroger le monde, à l'analyser et le comprendre collectivement, enfants, adolescents et adultes, citoyens et citoyennes, et mieux se positionner pour agir ensemble et le transformer.

L'éducation populaire a cela d'intemporel et de moderne qu'elle est une interrogation et une action continues. C'est pourquoi dans cette période de crises, l'éducation populaire reste un besoin fondamental !⁷

POUR DES DROITS RÉELS ET SANS RUPTURE

La crise sanitaire touche plus fortement toutes les jeunesse, en particulier celles déjà en situation de grandes difficultés, isolées ou invisibilisées : pénurie de logements, décrochage des apprentissages, précarisation du marché de l'emploi, fragilisation du lien social..., alors même qu'ils étaient déjà plus exposés que leurs ainés avant⁸. 1 million de 18-29 ans et 1,8 millions d'enfants vivent sous le seuil de pauvreté⁹. La détresse psychologique des jeunes a également augmenté : 32% des 18-24 ans ont un trouble de santé mentale, +11 points par rapport à l'ensemble de la population¹⁰.

Dans les zones rurales, la mobilité reste déterminante pour accéder à l'emploi¹¹. Les jeunes restent plus exposés au risque de non recours de leurs droits que le reste de la population¹² et l'accès aux séjours collectifs, réels outils d'apprentissage, d'émancipation, recule toujours plus. 22% des jeunes ne sont pas partis en vacances en 2020¹³.

Dans la Région des Hauts de France, les 1,1 millions de jeunes de 15 à 29 ans sont les plus nombreux et les plus pauvres de France¹⁴. Ils doivent faire face à de nombreux défis : bas niveau de qualification, conditions de vie précaires, chômage, illettrisme et décrochage scolaire.

Les ASSOCIATIONS DE JEUNESSE et D'ÉDUCATION POPULAIRE...

- *Favorisent les parcours d'émancipation individuelle et les dynamiques collectives au travers d'espaces et d'activités éducatives diverses. Pour cela, elles défendent l'accès aux droits pour tous les jeunes et luttent contre les inégalités territoriales, éducatives et culturelles.*
- *Promeuvent la mise en œuvre d'une politique jeunesse globale et transversale intégrant insertion socio-professionnelle, accès au logement, aide à la mobilité, soutien psychologique, accès aux loisirs, aux pratiques culturelles et sportives, à l'engagement volontaire.*
- *Favorisent les méthodes de co-construction de politiques publiques avec les associations et les jeunes eux-mêmes.*

Les PROPOSITIONS des JEUNES

Une plateforme régionale de mobilité rurale :
aides, permis, transports, location...

PROVOX LE DIALOGUE STRUCTURÉ EN HAUTS-DE-FRANCE crajephdf.org/dialogue-structure-regional

NOUS DEMANDONS aux CANDIDAT·E·S et aux FUTURE·S ÉLU·E·S de :

Garantir pour toutes les jeunesse l'accès à une information généraliste, objective et fiable

Dans le cadre de l'article 54 de loi Égalité Citoyenneté de 2017

- **Coordonner et assurer** l'accès à l'information jeunesse par un développement des canaux de communication et des espaces d'information pour tous dans les territoires peu pourvus.

Investir massivement contre les inégalités

- **Financer les séjours collectifs** et soutenir la rénovation des centres d'accueils.
- **Soutenir les associations** gestionnaires de services et solutions d'habitat pour tous les jeunes.
- **Renforcer les moyens contre le décrochage scolaire** grâce aux dispositifs existants comme le mentorat¹⁵.
- **Concevoir une politique publique globale** de l'insertion socio-professionnelle¹⁶.
- **Assurer un appui technique et financier** auprès des jeunes concernant leur orientation.
- **Lutter contre les inégalités** femmes-hommes et discriminations LGBTQ+.
- **Soutenir la mobilité des jeunes ruraux** (aide aux permis¹⁷, prêt de voiture...).
- **Sécuriser les parcours des jeunes** de plus de 18 ans de l'Aide Sociale à l'Enfance.
- **Renforcer la veille sur la santé mentale** des jeunes et animer un réseau d'écoute et de soutien psychologique.
- **Revoir à la hausse** la durée des jobs étudiants via le PRREL (Programme Régional de Réussite en Études Longues).
- **Déléguer les bourses étudiantes** des formations sanitaires et sociales au CROUS.
- **Créer un « répertoire des entreprises »** pour les stages.



Les associations membres du CRAJEP HdF

AFEV, AFOCAL, AROEVEN, CEMEA, CMJC, CONCORDIA, CULTURE ET LIBERTE, ECLAIREURS ET ECLAIREUSES DE FRANCE, FAEP, FCPE, FRANCAS, A.J LILLE, JPA, LEO LAGRANGE, LIANES COOPERATION, LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT, MRJC, LES PETITS DEBROUILLARDS, PLANETE SCIENCES, SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE, STAJ, TRAVAIL ET CULTURE, UFCV, UR CENTRES SOCIAUX, UR FAMILLES RURALES, UR FOYERS RURAUX, URHAJ, URPEP

Le réseau du CRAJEP HdF

POIDS FINANCIER DU RÉSEAU
DU CRAJEP HDF **430 MILLIONS €**

18000 SALARIÉS
35000 BÉNÉVOLES

1 MILLION D'ADHÉRENTS ET BÉNÉFICIAIRES
SOIT **17%** DE LA POPULATION DES HAUTS-DE-FRANCE

781 COMMUNES TOUCHÉES PAR LES ACTIONS
SOIT **1 COMMUNE SUR 7** DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

Nos partenaires

Le CRAJEP HdF est membre du CNAJEP et soutien l'ensemble de [ses propositions « jeunesse et éducation populaire » 2021](#)

Le CRAJEP HdF est membre du Mouvement Associatif HdF et soutien l'ensemble de [ses propositions « vie associative » 2021](#)

Le CRAJEP HdF est aussi membre de la [Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire \(CRESS\) HdF](#) et de [l'Observatoire Régional de la Vie Associative \(ORVA\)](#)

Le CRAJEP HDF est soutenu par la DRAJES HdF, le Conseil Régional HDF et l'agence ERASMUS+



Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement et aux sports



Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire

Siège social: 11 rue Ernest Deconinck, 59800 LILLE

Siège administratif ESSpace, Parc de Beauvillé, 21 rue François Génin, 80000 AMIENS

06 95 68 94 28 | contact@crajephdf.org | www.crajephdf.org